

## **L'édition et la librairie dans les politiques territoriales**

**Séminaire de LYON  
29 avril 2004**

### *Synthèse*

La Direction du livre et de la lecture a confié à l'Observatoire des politiques culturelles le soin d'organiser un séminaire qui aide à poser des diagnostics, à réactualiser la réflexion sur les questions soulevées par l'économie du livre en région, et qui contribue à explorer les contenus et les modes de partenariat entre l'État, les collectivités territoriales et les différents acteurs du livre.

Ce séminaire a rassemblé 27 personnes venues de 8 régions différentes et rattachées à l'économie du livre de manières très diverses : ministère de la Culture, DRAC, centres régionaux des lettres, agences de coopération, conseils régionaux, conseils généraux, bibliothèques, librairie, édition, recherche...

L'invitation avait été faite de venir réfléchir et témoigner autour de trois questions :

1. Quels sont les objectifs poursuivis par l'État, d'une part, et par les collectivités territoriales, d'autre part, à travers leurs politiques en faveur de l'édition et de la librairie ?
2. Comment un soutien accru des collectivités locales à l'économie du livre s'inscrit-il dans leurs politiques culturelles (lecture publique, vie littéraire...) ou dans d'autres politiques (développement économique, aménagement du territoire...) ?
3. Dans le domaine du livre, quelle peut être la nature, dans le cadre d'un approfondissement de la décentralisation, d'un partenariat renouvelé entre l'État et les collectivités territoriales ?

De l'ensemble des échanges très riches de cette journée que peut-on retenir ?

En préambule, on reconnaîtra qu'il a été difficile de tenir la totalité du programme, non par manque de matière, bien au contraire, mais parce qu'il y avait une urgence à « dire » partagée par l'ensemble des partenaires présents.

Notre compte rendu sera structuré autour de dix points.

1. **La conjonction d'un certain nombre d'éléments**, macro économiques, sociaux, politiques, changent le contexte dans lequel œuvrent les différents acteurs du livre et rendent pour certains d'entre eux l'avenir incertain.

On peut citer :

- le poids de la grande distribution (les librairies et les grandes surfaces non spécialisées font pratiquement chiffre égal, devancées par les grandes surfaces spécialisées dans le livre),
- les concentrations dans l'industrie du livre,
- le manque d'enthousiasme des jeunes générations pour reprendre le métier de libraire,
- les ambiguïtés de la décentralisation, dont on voit mal les nouvelles règles du jeu.

2. **Le sentiment d'une communauté de destin** forgée par les menaces qui pèsent sur l'industrie du livre. Ce sentiment doit sans doute son apparition à l'évolution des points de vue à la suite du conflit sur le droit de prêt, et la découverte d'enjeux communs qui transcendent l'appartenance au secteur public ou privé. À entendre les différents points de vue, on peut d'ailleurs se demander si on ne voit pas apparaître une nouvelle génération d'équipements culturels obéissant au cahier des charges d'un service public de la culture : la librairie. On parle maintenant de deux filières : celle de l'offre marchande et celle de l'offre non marchande. Il y a là une évolution très importante dont il faudra mesurer les conséquences. Mais surtout, il sera important d'analyser en quoi les dynamiques de développement entre bibliothèques et librairies sont liées. On a sur ce sujet des observations empiriques. On constate que les villes qui ont un réseau fort et dynamique de lecture publique ont aussi, très souvent, un réseau important de librairies.

De tels rapprochements ont déjà eu lieu dans le passé pour affronter ensemble des crises importantes, telles celles provoquées par la montée en puissance des grandes surfaces culturelles. Il semblerait que ce sentiment d'un destin commun s'estompe au fil de l'atténuation des effets des crises. Mais les traces d'un travail commun perdurent.

En tout état de cause, si ce partenariat doit se développer, il restera à bien marquer les rôles de chacun et à s'interroger sur les cadres à l'intérieur desquels l'argent public peut être redistribué à une entreprise privée.

Il restera aussi à voir en quoi cette dynamique redessine des complémentarités et oriente des changements. Un exemple qui illustre bien cela est celui du désherbage.

Les mutations auxquelles sont soumises les librairies obligent à une rotation de plus en plus rapide des stocks, et la durée de vie d'un livre est de plus en plus courte. Les bibliothèques n'ont pas ces contraintes, mais on s'aperçoit que, dans ce contexte, le désherbage contribue à effacer des livres, et la probabilité est grande de voir disparaître à tout jamais dans l'offre au public des ouvrages qui n'ont pas démérité et dont on s'apercevra dans dix ans qu'ils manquent. Il y a besoin de conservatoires du livre. Qu'en pensent les bibliothèques ?

### **3. La librairie comme point de focalisation des difficultés actuelles et à venir.**

Comme toujours, les vertus des choses se révèlent après leur disparition. Tout le monde s'accorde pour dire la fragilité du réseau des librairies petites et moyennes. Leur disparition contribuerait à déséquilibrer le territoire. À regarder de plus près, cette oraison funèbre masque des situations extrêmement diverses qu'il serait intéressant d'examiner plus finement, de même qu'il faudrait qualifier la nature du manque. Qu'est ce qui manque, et surtout à qui ? Au moment où beaucoup acceptent de reconnaître l'échec relatif de la démocratisation culturelle, n'est-on pas en train de transmettre à ceux que certains considèrent un peu hâtivement comme de « nouveaux équipements du service public de la lecture » le poids de cet échec programmé : il ne faut pas que ces librairies ferment, car ce serait une nouvelle fois l'échec de la démocratisation culturelle versus

### **4. Librairies et éditions : un même combat, des problèmes différents.**

Les objectifs majeurs sont les mêmes, à savoir la défense de la création et de sa diversité.

Les problèmes à gérer sont différents :

La librairie est d'emblée sur le marché. Elle est en situation de concurrence. Celle-ci se joue aujourd'hui de plus en plus sur la qualité du service rendu au public. C'est sans doute sur ce critère qu'on voit de plus en plus de librairies jouer un rôle d'action culturelle, être partenaires d'événements culturels, et que se noue une complicité avec les bibliothèques.

Les petits éditeurs ont des formes d'organisation et de pratiques très variées. Ils ont tous en commun le problème de la distribution, mais surtout leur forme de travail se rapproche souvent du travail artistique : un investissement personnel très fort, un bricolage de tous les instants, des difficultés financières permanentes pour boucler un projet d'édition, une absence de partenaires financiers (les banques en particuliers). Souvent, ces éditeurs ne connaissent de leur métier que ce qui les passionne et en ignorent ou en négligent des pans entiers, les mettant ainsi dans des situations difficiles. Par ailleurs il y a beaucoup moins d'études et de diagnostic qu'avec les librairies. Il est difficile de mettre en place une réflexion collective. En Rhône-Alpes, par exemple, plusieurs éditeurs essayent de mettre en place une charte des éditeurs mais cela reste difficile. Certains ne voient pas encore l'intérêt d'un code de déontologie qui engage, entre autres, au respect de la chaîne du livre. Cette situation implique des relations atomisées et au coup par coup avec les responsables des collectivités territoriales et renforce pour les élus la difficulté à appréhender une nébuleuse pétrie de ses différences.

### **5. La nécessité de passerelles entre les différents acteurs du livre**

Il y a souvent un déficit de rencontres au sein d'une même profession à fortiori entre professions différentes. Si une politique de partenariat se développe, ce ne peut être qu'à partir d'une connaissance fine des objectifs, des finalités et des moyens d'action des autres partenaires.

Cette nécessité oblige de plus en plus à mettre en place des passerelles à l'intérieur du monde du livre, (les libraires entre eux, les libraires et les bibliothécaires, les professionnels du livre et le monde enseignant, etc.)

Mais si on pense « filière livre », on voit que cette obligation s'étend à l'ensemble des partenaires publics concernés : la culture, l'éducation, l'économie, l'aménagement, etc. qui ne peuvent agir intelligemment que dans la concertation.

## **6. L'importance de lieux d'expertise, à l'usage des professionnels, mais aussi pour aider à la décision politique.**

Il est important de pouvoir disposer d'indicateurs à tous les échelons : cartographie pour les études sur la librairie, chiffres des diffuseurs, éléments indispensables à la fois pour la gestion d'une librairie mais aussi pour mettre en place des outils de coopération.

Mais il est aussi important de faire vivre des lieux d'expertise qui capitalisent les informations, les expériences, suscitent des études, et qui permettent aux différents acteurs du livre de se retrouver et de se reconnaître. Ce sont de tels lieux qui peuvent aider le politique à comprendre ce qui se passe et à saisir la pluralité des enjeux, et finalement à prendre des décisions. C'est l'exemple de l'ARALD, en région Rhône-Alpes et de la gratuité du livre scolaire. La Région a pu prendre une décision qui semble actuellement convenir à tout le monde parce qu'il y avait un lieu de médiation entre les différents métiers du livre et le politique, une légitimité reconnue, une capacité d'expertise avérée.

Pour que ça marche, il faut favoriser l'organisation des professionnels entre eux, ainsi que la création de réseaux, il faut du formel et de l'informel. Mais pour que vive l'informel, il faut, en amont, de l'organisation.

Dans ce rôle joué par l'expertise, on repère l'importance qu'il y a à connaître à la fois les contextes macro-économiques et sociaux mais aussi les problèmes spécifiques à chaque acteur pour prendre des décisions appropriées.

Prenons l'exemple des transports :

En zone rurale, la capacité d'organiser un système de distribution rapide et peu coûteux est primordiale pour la survie des petites librairies.

L'expérience montre qu'il n'y a pas un modèle passe partout et permanent et que la mise en place des solutions est complexe. Elles supposent un regroupement de librairies de mêmes catégories, la mise en place d'un système négocié qui tienne compte des spécificités de chacun, une structure de gestion régulière du processus, une capacité rapide à régler les dysfonctionnements, il faut trouver quelles aides seraient efficaces et comment elles peuvent se greffer, etc.

En même temps on voit vite que ce qui est bon pour les libraires est souvent source de pertes pour le transporteur, et résiste difficilement aux politiques de rationalisation. À entendre les débats, trouver des solutions satisfaisantes suppose une extraordinaire créativité

## **7. La formation**

L'ouverture partenariale, les nouvelles données de la décentralisation, les conséquences des concentrations économiques, les nouvelles technologies, sont autant d'incitations pour engager des programmes de formation.

D'abord parce que tous ces éléments obligent à modifier ou déplacer les compétences professionnelles, et que les formations initiales ou permanentes apprennent aujourd'hui des métiers qui, souvent, n'existent plus tels qu'ils sont enseignés.

Ensuite, parce que cela ouvre l'opportunité de formations communes entre bibliothécaires et libraires : sur le rapport à l'offre (connaissance des fonds éditoriaux, formations sur les « fondamentaux » des différentes disciplines), le rapport aux publics, le code des marchés publics, la loi sur les droits d'auteur, le rapport au territoire...

Ce travail est important parce qu'il contribue à faire vivre la filière du livre avec l'ensemble des acteurs qui la composent.

La formation doit contribuer à combattre la standardisation de l'offre en librairie et en bibliothèque.

Mais il faut aussi parler d'un autre aspect de la formation. De plus en plus les bibliothèques ont des missions qui sont en deçà du secteur culturel et sont insérées dans des dispositifs de formation d'accès à l'emploi, dans des processus d'insertion sociale, etc. Ce sont des programmes gérés par les régions, et qu'il faudra de plus en plus faire valoir parce que les partenariats qu'ils impliquent supposent des compétences spécifiques qu'il faut reconnaître et acquérir.

## **8. L'intervention des collectivités territoriales.**

D'une manière globale, un certain nombre de pratiques bien rodées tiennent lieu de politique, à tous les échelons territoriaux.

Les deux principales sont les salons et les interventions sur les achats de livres. Les salons se déclinent du local avec la mise en place de foires et salons rassemblant la quasi-totalité des acteurs locaux du livre, à l'international avec l'achat de stands dans de grandes manifestations. Ces formules sont intéressantes pour les différents acteurs pour au moins deux raisons : elles représentent souvent une aide conséquente pour les libraires et les éditeurs, et elles sont ouvertes à tous et n'obligent pas les collectivités à faire des choix, donc à définir des critères, donc à définir des objectifs. Mais elles ne forment pas une politique.

Sur les achats de livres pour les bibliothèques, les situations sont très diverses, selon que les responsables sont attentifs ou non au réseau local des librairies. Sur des marchés importants comme celui du livre scolaire dont les régions font leur cheval de bataille, on constate souvent comment des décisions sont prises rapidement, sans concertation, selon le seul point de vue du service qui instruit le dossier — le plus souvent les affaires scolaires — et sans que les secteurs culturels ou économiques soient mobilisés.

Les choix qui sont ainsi faits n'apparaissent pas comme de vrais choix, dans ce sens qu'ils n'arbitrent pas entre des intérêts contradictoires : ils ignorent le plus souvent cette pluralité d'intérêts ou ils la considèrent comme négligeable face à l'enjeu qu'ils défendent.

Les politiques ont du mal à appréhender le micro, ils ont souvent peur d'être noyés et englués dans un ensemble d'intérêts particuliers dans lesquels ils ne voient pas se dessiner un intérêt collectif.

Pour faire évoluer cette situation, on voit se profiler deux réponses nécessairement complémentaires :

**La première, c'est l'existence d'aides à l'organisation, à la structuration, à la mise en place de services communs.** Certains existent déjà et sont devenus de véritables pôles d'expertise. L'ARALD a commencé, il y a une dizaine d'années par des études modestes qui ont déclenché les premières impulsions du conseil régional. C'est ce travail de longue haleine qui a permis à la Région de prendre des positions intelligentes qui prennent en compte de plus en plus les acteurs économiques. Mais il faut néanmoins savoir que faire le joint entre l'économie et la culture reste un exercice très difficile.

En Aquitaine, le Centre Régional des Lettres joue un rôle prééminent et a été la cheville ouvrière de la mise en œuvre du protocole d'accord sur le développement de la librairie indépendante entre la Région et l'Etat.

D'autres se mettent en place, parfois à l'initiative et sous l'autorité d'une collectivité. C'est le cas du département de l'Essonne. À partir des bibliothèques et d'un protocole département-lecture un gros chantier se met en place, réunissant les différents acteurs de la chaîne du livre. Il débouche actuellement sur la mise en place d'actions communes bibliothèques-librairies : journées de rencontre, sélection en commun de livres pour la rentrée, création d'un prix, etc. Cela amène une meilleure connaissance des acteurs entre eux, une meilleure connaissance des ressources autour du livre, mais surtout cela enclenche une dynamique collective.

**La deuxième réponse sera à trouver dans l'évolution du cadre juridique d'intervention des collectivités locales.**

Il faut voir comment les villes et les départements peuvent s'impliquer davantage dans l'économie du livre, en particulier en signant des conventions avec des régions.

On parle beaucoup aussi d'une extension aux librairies de la loi Sueur (juillet 92) qui permet aux collectivités (communes et départements) de soutenir directement et selon un certain nombre de critères, des salles de cinéma.

## **9. Partenariat État/collectivités locales.**

Les régions, si elles s'engagent davantage dans le soutien à l'économie du livre, souhaitent poursuivre leur partenariat avec l'État. Il reste à voir sur quels objectifs ce partenariat pourrait être le plus pertinent. Le premier qui semble s'imposer est

d'aider les collectivités territoriales à se doter d'outils permanents d'analyse et d'expertise, leur permettant de penser, mettre en œuvre, évaluer leur politique.

Le partenariat entre les différents échelons de collectivités territoriales reste à inventer sur ce thème de l'économie du livre. Il apparaît bien, dans la nouvelle stratégie de l'État en matière de décentralisation, que celui-ci est prêt à favoriser la création de sortes de syndicats rassemblant divers niveaux de collectivités. Ceux-ci prendraient en charge tous ces dossiers transversaux qui bousculent le bel ordonnancement de la gestion thématique de la culture. Ce n'est pas encore fait. Mais il est bien clair que vont s'affronter deux logiques : celle du *statu quo*, dont la vertu avouée est qu'elle permet de manœuvrer entre les différents guichets de financements, et celle de la nécessité de créer des espaces institués qui permettent de mieux délimiter les champs de compétence et d'intervention.

## 10. Les critères des aides

C'est le test concret à travers lequel on peut éprouver si l'État ou les collectivités ont réussi à esquisser le débat politique, ou si au contraire ils ont su le poser.

À travers ce qui a été présenté, on voit que plus on prend en compte le contexte, plus les choses gagnent en complexité, et plus il devient alors nécessaire d'adapter les critères aux réalités différentes. Cela pose donc aussi le problème de qui les gère, ou avec qui ils sont cogérés.

Si la réduction de la frontière entre public et privé semble bénéfique dans la mesure où cela permet des partenariats qui semblent fructueux à tous, encore faut-il que cela se fasse dans la plus grande clarté, et qu'on sache pourquoi de l'argent public va dans le secteur privé.

Cela veut dire qu'il faut savoir fonder le poids respectif des critères culturels, économiques, ou d'aménagement du territoire pour pouvoir faire des hypothèses de développement, et évaluer ensuite ce qui a été réalisé.

Cela veut dire sans doute aussi qu'il faut penser que les critères peuvent être différents en fonction du niveau de collectivité qui les définit.

## Conclusion

En guise de conclusion, je dirai deux choses :

J'ai toujours été frappé de voir comment les bibliothèques sont restées, au fil des années, les équipements culturels qui avaient su gérer leurs transformations successives et rester toujours au plus près des demandes sociales, alors même qu'elles sont structurées autour d'une offre.

Faute d'études sur ce sujet, on peut faire l'hypothèse que c'est sans doute parce que le travail de bibliothécaire est d'abord un travail de médiation, de mise en relation d'un produit et d'une population, et qu'il s'agit d'une situation lisible, claire. Ce travail de mise en relation s'appuie sur un métier, qui a ses gestes techniques, des références communes, qui contribue à créer une forte identité professionnelle. C'est

un des rares métiers de la culture qui a un socle identitaire suffisamment fort pour pouvoir en permanence innover. Peut-être voit-on la même chose se mettre en place aujourd'hui avec les équipes d'action culturelle des musées, qui présentent des similitudes avec les bibliothèques : situation de médiation entre un produit culturel fort et des populations, forte identification, etc.

Cela veut dire que les bibliothèques doivent rester toujours attentives à ce qui fait leur fond de métier, alors même que ce fond de métier évolue. C'est d'autant plus important que l'abaissement symbolique des frontières entre le secteur public et privé va être riche de conséquences et de transformations et qu'il faudra pouvoir collectivement assumer ces transformations.

Le deuxième point de ma conclusion est l'intérêt aujourd'hui de la conjonction de trois éléments :

- la prise en compte de l'ensemble des partenaires dans la politique du livre, dépassant les clivages publics privés,
- la mise en œuvre de complémentarités, la reconnaissance de la complexité des choses, qui oblige à combiner à la fois culture, économie, social, aménagement,
- la redéfinition d'échelons politiques compétents qui puissent à la fois jouer sur des grandes orientations thématiques mais aussi sur des orientations territorialisées.

Cette conjonction devrait être source de mutations riches, pour autant que les solutions qu'il faudra amorcer sachent prendre en compte l'ensemble de ces éléments.

Jean-Louis BERNARD  
Juillet 2004